



## Changeons de **point de vue** sur l'eau !

RIVIÈRE ADOUR (32 -65)

# Définition concertée d'un espace de mobilité sur l'Adour

De Tarbes (65) à la confluence avec la Midouze (40), l'Adour, cours d'eau de piémont en tresses a connu, suite aux extractions de granulats alluvionnaires, un important encaissement de son lit et des évolutions radicales : moindre fréquence des crues en lit majeur, rétraction des zones de divagation, abaissement du niveau de la nappe d'accompagnement, déconnexion des annexes fluviales... L'institution Adour, en partenariat avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne, a engagé sa reconquête entre Maubourguet (65) et Riscle (32).

### RESTAURER UNE RÉGULATION NATURELLE DU COURS D'EAU

« Contrainte de s'adapter, la rivière évolue, re-développe sa sinuosité. Elle érode les berges, conquiert de nouveaux terrains. Les pertes de terre, les menaces aux usages ont incité les gestionnaires et les riverains à la contraindre davantage. Des endiguements conséquents, des seuils et des protections de berge n'ont pas suffi à la maîtriser. Les nouvelles demandes de consolidation sont coûteuses.

C'est pourquoi nous avons réfléchi, avec les syndicats locaux, à une gestion globale, durable mais surtout admise de l'Adour sur un secteur représentatif de 40 km de long. L'objectif est d'accompagner la dynamique naturelle du fleuve pour améliorer la qualité des milieux aquatiques et prévenir les dommages aux biens et aux aménagements.

Il était d'abord essentiel de nous accorder sur l'espace dans lequel il est acceptable de laisser divaguer l'Adour, l'espace de mobilité.

Nous avons réalisé des enquêtes de terrain, un état des lieux et des cartes montrant l'espace de mobilité historique. Organisée à l'échelle des 2 syndicats de rivières, la concertation a mobilisé les 17 communes concernées, les riverains et les usagers. Au final, un espace de mobilité de 1750 hectares a été admis.

Une déclaration d'utilité publique et une déclaration d'intérêt général lui donnent une existence juridique, qui permet aux communes d'en tenir compte dans leurs documents d'urbanisme. La gestion à long terme de cet espace est engagée avec comme principe l'implantation limitée de nouveaux aménagements et une intervention réduite à des travaux très ciblés: réouverture de bras, restauration de forêts, recul des digues au plus près des zones à protéger.



« Bien prendre en compte la réalité physique du territoire et la réalité socio-économique des acteurs est essentiel. »

**Guy DARRIEUX,**  
Vice-président de l'institution Adour

### UNE VRAIE PRISE EN COMPTE DES PRÉOCCUPATIONS LOCALES

La démarche a réussi grâce à la forte implication des élus, de leurs techniciens et des acteurs institutionnels. Une concertation large et directe a abordé toutes les questions avec un esprit d'ouverture et de respect mutuel. Nous avons écarté une approche trop technique et théorique pour partager une connaissance de terrain proche de celle des riverains.

Rien n'a été défini ni décidé avant que les élus locaux n'aient été mis en situation de réfléchir et de décider par eux-mêmes. Le rôle des techniciens s'est limité à les informer et à les accompagner dans leur réflexion. Nous nous sommes vraiment attachés à prendre en compte les préoccupations locales d'ordre sécuritaire ou socio-économique. Cela nous semble préférable à une démarche descendante fondée sur l'application des textes et sur l'atteinte d'objectifs fixés au niveau européen ou national.

Engagés dans une action expérimentale, nous sommes désormais dans une opération pilote : cette démarche limitée sur 40 km d'Adour est en train de s'étendre sur les parties amont et aval du fleuve. »

Adour : **309 km de long**  
**40 km restaurés**  
**17 communes, 2 syndicats intercommunaux**, départements du Gers et des Hautes Pyrénées



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.  
[www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)



## Changeons de **point de vue** sur l'eau !

RIVIÈRE ALAGNON (15)

### Rouvrir l'Alagnon au saumon atlantique

Les seuils en rivière constituent des obstacles à la libre circulation des poissons migrateurs. C'est le cas rencontré dans le Cantal par le Syndicat intercommunal de gestion de l'Alagnon et de ses affluents (le SIGAL). En 2008, il a arasé le seuil de Stalapos sur un axe de migration du saumon atlantique.

Le seuil de Stalapos sur l'Alagnon à Murat était haut de 2,80 m et large de 26,50 m. Il était abandonné depuis plusieurs années et son propriétaire a donné son accord pour l'arasement. C'est dans le cadre du contrat de rivière Alagnon,



signé en 2001 avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, que le Syndicat interdépartemental de gestion de l'Alagnon et de ses affluents (SIGAL) a mené l'opération d'arasement. De 2001 à 2008, une passe à poissons a été aménagée à Massiac et trois ouvrages ont été arasés : Grand-Pont en 2003 et 2005 sur la commune de Lempdes-sur-Alagnon, Beaulieu en 2005 et enfin Stalapos. Ces travaux ont permis de reconnecter l'Alagnon à l'Allier sur 36 km. Jacques Couvret témoigne...

#### LA CONCERTATION ENTRE LES PARTENAIRES

« Ce type d'action nécessite une bonne communication en amont du projet. La concertation, c'est la clé de la réussite. Il faut beaucoup de pédagogie pour faire comprendre aux partenaires concernés l'utilité d'un tel projet. Tout d'abord avec le propriétaire du site qui a cédé son droit d'eau attaché à l'ouvrage, avec les communes riveraines pour obtenir leur accord et enfin auprès de l'administration qui a instruit les dossiers réglementaires. L'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema) et la fédération de pêche, qui ont largement soutenu le projet dès le départ, ont été pour cela des partenaires privilégiés.

#### D'AUTRES TRAVAUX EN PERSPECTIVE

Grâce aux actions menées dans le cadre du contrat de rivière, le saumon atlantique, absent depuis 150 ans, peut désormais se reproduire dans le Cantal. Depuis l'estuaire de la Loire il aura parcouru plus de 900 kilomètres ! Le poisson revient et l'on constate une nette augmentation des frayères sur l'Alagnon à l'aval de Massiac. Notre objectif est



« La concertation, c'est la clé de la réussite. Il faut beaucoup de pédagogie pour faire comprendre l'utilité d'un tel projet. »

#### Jacques COUVRET,

Président du Syndicat interdépartemental de gestion de l'Alagnon et de ses affluents (Cantal)

bien de rouvrir complètement l'axe Alagnon, d'où l'intérêt de l'arasement du seuil de Stalapos même si celui-ci était un des barrages situés le plus en amont sur l'Alagnon. En 1999, l'étude préalable au contrat de rivière identifiait une vingtaine d'obstacles à la libre circulation des poissons. Nous envisageons d'aménager sept autres obstacles sur l'Alagnon, ce sera l'axe majeur du prochain contrat territorial avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Cela permettra de répondre aux objectifs du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) Loire-Bretagne et en particulier à l'un d'eux : "Rouvrir les rivières aux poissons migrateurs". »

Rivière Alagnon, affluent de l'Allier : **85 km de long**  
Bassin versant : **1 044 km<sup>2</sup> sur 3 départements Cantal, Haute-Loire et Puy-de-Dôme**  
SIGAL : **9 communes de communes et 1 commune, soit 84 % du bassin versant**  
Contrat de rivière 2001 – 2007 :  
- Réouverture de **36 km de rivières aux poissons migrateurs**  
- Restauration et entretien : **165 km de berges**  
Montant des études et travaux Seuil de Stalapos : **178 690 euros ht**  
Partenaires : **Agence de l'eau Loire-Bretagne, Conseil général du Cantal, Conseil régional d'Auvergne, Fédération de pêche du Cantal**



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.

[www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)



## Changeons de **point de vue** sur l'eau !

RIVIÈRE DU FOUILLEBROC (27)

# Une renaturation incontournable d'un affluent de l'Andelle

L'Andelle prend sa source à Serqueux et parcourt 58 km jusqu'à Pîtres, lieu de sa confluence avec la Seine. Elle a 9 affluents dont La Lieure. Affluent de la Lieure, le Fouillebroc est classé au titre des cours d'eau à migrateurs. Il fait partie comme tous les affluents de l'Andelle des secteurs d'actions prioritaires pour l'anguille. Son artificialisation ancienne, pour des besoins industriels, ne permet pas la migration des poissons. Les seuils de moulin rendent tout franchissement impossible, c'est pourquoi la renaturation a été retenue. Rémi Declaire témoigne...

### RENDRE LA RIVIÈRE À SON LIT ORIGINEL

« Après une étude SOGREAH en novembre 2002 et la négociation avec les propriétaires du moulin menée par le technicien-rivière du SIBA, nous avons choisi de renaturer l'ancien lit de la rivière. Cette solution a été retenue pour sa plus value-écologique et sa facilité de mise en œuvre.

Pour éviter le piétinement du bétail et protéger les berges,



une clôture sera posée de chaque côté du cours d'eau avec l'installation de trois pompes de prairie. Ensuite, un pont bétonné sera positionné pour permettre le passage des engins agricoles. Une ripisylve, des aulnes et saules seront plantés tout au long du cours d'eau renaturé et les berges sont ensemencées. Avant la mise en eau du nouveau bras, il sera effectué dans le bief existant une pêche électrique de sauvetage pour capturer les poissons et écrevisses à pattes blanches vivant dans le cours d'eau. Ces dernières sont réimplantées dans le nouveau tracé avec un habitat spécifique. Enfin le terrassement de la berge rive droite comblera le bief.



« Après accord des propriétaires et des exploitants comme la GAEC de la Ferme de la Salle, je souhaite vivement voir la renaturation se réaliser au printemps 2011, renaturation qui, je l'espère, en précèdera d'autres ! »

**Rémi DECLAIRE,**

Président du Syndicat Intercommunal du Bassin de l'Andelle (SIBA) (Eure)

### LE FOUILLEBROC EN BONNE VOIE POUR L'ATTEINTE DU BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE EN 2015

Au printemps 2011, le Fouillebroc retrouvera son lit originel renaturé et élargit sur un linéaire de 775 mètres. Un suivi pendant cinq ans permettra de suivre l'évolution du site de renaturation grâce à des indicateurs biologiques.

Nous sommes ainsi en bonne voie pour atteindre l'objectif de bon état des eaux en 2015 fixé par le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) du bassin Seine-Normandie.

L'implication des partenaires techniques et financiers comme la fédération de l'Eure pour la pêche et la protection du milieu aquatique, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et le Conseil général de l'Eure nous a été précieuse pour déterminer les actions à mener puis pour les mettre en œuvre.

Ce projet ambitieux est transposable sur d'autres sites du bassin versant de l'Andelle. J'espère que cette renaturation en précèdera beaucoup d'autres. »

Le Fouillebroc : **9 km de long**, sous-affluent de l'Andelle  
Andelle : **58 km de long** -bassin Versant de **736 km<sup>2</sup>**  
**91 Communes, 54 161 habitants**  
**775 mètres de lit renaturé**  
Montant des travaux : **77 200 euros ht**



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.

[www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)



## Changeons de **point de vue** sur l'eau !

RIVIÈRES DOUBS ET LOUE (39)

# Restaurer les rivières pour protéger les milieux et les hommes

A la confluence du Doubs et de la Loue, d'importants travaux de canalisation ont été réalisés dans les années 60 pour lutter contre les inondations. Ils ont entraîné une dégradation des milieux naturels, de la faune, de la flore et de la qualité de l'eau.

Depuis 2009, afin de concilier les exigences environnementales et de protection des populations, le Syndicat mixte Doubs-Loue anime un vaste programme de restauration du cours d'eau.

### UNE DOUBLE PRÉOCCUPATION, LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES MILIEUX

« Notre démarche a plusieurs origines : une étude de dynamique alluviale initiée par l'Etablissement public territorial de bassin Saône et Doubs qui préconisait de restaurer l'espace de mobilité du cours d'eau ; un projet d'extension d'un golf au cœur de la confluence ; la nécessité de conforter une digue de protection du village de Molay... Elle est le fruit du travail de l'ensemble des acteurs, Conseil général du Jura, communes, associations, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, services de l'Etat... autour d'un double objectif : protéger les lieux habités des inondations et favoriser le retour à l'équilibre des milieux naturels.

D'importants travaux d'endiguement ont été réalisés dans les années 60 afin de lutter contre les inondations. S'ils se sont montrés efficaces, ils ont également engendré des désordres : creusement du lit, dégradation des milieux humides, baisse des nappes souterraines, fragilisation des ouvrages comme en témoigne l'effondrement d'un pont à Longwy-sur-le-Doubs.

### UNE VOLONTÉ DE RESTAURATION "RAISONNÉE"

Les travaux de restauration à la confluence visent à réaliser une restauration « raisonnée », qui tient compte de l'ensemble des paramètres environnementaux, socio-économiques et humains.

Ainsi, à Gratte-Panse, un bras mort a été réhabilité sur un ouvrage en amont pour permettre à nouveau les entrées d'eau.

Sur l'île Cholet, des travaux ont permis de reconnecter un ancien bras du Doubs et d'arasier partiellement la digue, ce qui va permettre de restaurer des frayères à poissons et de rétablir une partie du champ naturel d'expansion des crues.

Quant aux travaux sur la digue de Molay, ils permettront, outre une meilleure protection, de mieux gérer les débordements en cas de grande crue. Nous allons aussi intervenir sur les



« Nous voulons réaliser une restauration « raisonnée », qui tient compte des paramètres environnementaux, socio-économiques et humains... »

**Franck DAVID,**

Président du Syndicat mixte Doubs-Loue (Jura)

milieux humides de la réserve naturelle de l'île du Girard. Enfin, avec le désenrochement de la pointe de la confluence, nous souhaitons favoriser une recharge de la rivière en sédiments, sans augmenter la vulnérabilité aux inondations grâce à une extension de la zone d'expansion de crues.

### UN ENJEU IMPORTANT : LE PARTAGE ET LA TRANSMISSION DE L'INFORMATION

Cette opération a un caractère assez unique du fait du contexte géologique du site – un vaste cône alluvial – et du potentiel de reconquête des cours d'eau.

Le dossier reste toutefois sensible auprès des populations qui, parfois, comprennent mal que l'on défasse ce qui a été fait quelques décennies plus tôt. D'où la nécessité du dialogue et d'une bonne information.

C'est pourquoi, j'ai souhaité que la démarche s'accompagne d'une exposition itinérante, d'études préalables de modélisation de tous les aménagements projetés, de la mise en place d'un comité de suivi des crues, le tout assorti d'une large communication. »

Confluence Doubs – Loue

Communes riveraines et communauté d'agglomération du Grand-Dole

Montant total du programme : **3 Millions d'euros ht**

Durée des travaux : **2009-2014**



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.

[www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)



## Changeons de **point de vue** sur l'eau !

RIVIÈRES DU BASSIN DE LA CANCHE (62)

### Vers un retour pérenne des poissons migrateurs sur la Canche et ses affluents

La Canche et ses affluents sont fréquentés la truite de mer, le saumon atlantique, l'anguille, la lamproie marine. Cette présence est ancienne. Il paraîtrait que l'un des plus gros saumon de France ait été capturé dans la Canche au début du siècle dernier ! Mais leurs effectifs ont fortement régressé depuis le début du 19<sup>e</sup> siècle. Ces poissons migrateurs réalisent une partie de leur cycle biologique dans ces rivières. A ce titre, la réglementation impose aux propriétaires de barrages de les rendre franchissables. Bruno Roussel témoigne...



« Nombreux sont ceux qui attendent le retour durable des poissons migrateurs, tous pourront compter sur des retombées économiques... »

**Bruno ROUSSEL,**

Président du Syndicat Mixte pour le Sage de la Canche  
(Pas-de-Calais)

#### LES POISSONS MIGRATEURS : INDICATEURS DE LA QUALITÉ DES EAUX

« Les rivières du bassin de la Canche sont réputées, en région Nord-Pas-de-Calais, pour être des rivières « naturelles ». Cependant, elles connaissent de nombreuses perturbations : apports de matière en suspension provenant des parcelles agricoles, nombreux rejets « sauvages » sans traitement et barrages bloquant la circulation des poissons et des sédiments. Ces dix dernières années, les effectifs des poissons migrateurs, excellents indicateurs de la qualité des cours d'eau, se sont améliorés. Mais des efforts sont encore nécessaires pour conforter leur retour de manière durable.

#### DE LA CONCERTATION AUX TRAVAUX

Nous avons engagé, avec le soutien de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, un programme pour rétablir la libre circulation des poissons migrateurs. Anciens moulins, seuils agricoles, plus de 60 ouvrages hydrauliques barrent les rivières du bassin versant. Peu de barrages ont encore un usage. Nous menons une concertation avec les propriétaires d'ouvrages pour promouvoir la solution la moins traumatisante pour la rivière et pour eux. Le défi est de concilier la réglementation, la volonté du propriétaire de préserver son patrimoine bâti, les possibilités techniques et l'amélioration du milieu aquatique. De la passe à poissons au démantèlement de l'ouvrage, en passant par le retour de la rivière dans son lit d'origine, ces aménagements sont complexes et coûteux. Les riverains et nos concitoyens doivent être informés sur les bienfaits de ces travaux. Souvent perçus comme « une destruction » du patrimoine, ils contribuent au contraire à mettre en valeur notre patrimoine naturel.

#### AGIR AUSSI SUR LES POLLUTIONS

Ce programme s'accompagne d'actions plus globales pour améliorer la qualité des eaux : maîtrise du ruissellement et de l'érosion des sols dans les parcelles agricoles en recréant un maillage d'obstacles végétaux (haies, fascines), diagnostic sur l'assainissement pour permettre aux collectivités de cibler les actions prioritaires... Toutes ces actions conjuguées constituent un pas de plus vers l'atteinte du bon état écologique.

Nombreux sont ceux qui attendent le retour durable des poissons migrateurs, certains comme le signe d'une amélioration de la qualité des eaux et des milieux, d'autres comme les emblèmes de notre patrimoine naturel, et tous pourront compter sur des retombées économiques... »

Bassin versant de la Canche : **1 284 km<sup>2</sup>**  
La Canche et ses affluents : **320 km de long**  
Plus de **100 000 habitants**  
**203 communes** sur le territoire du Sage  
**80% du territoire** occupés par l'activité agricole  
Montant des travaux 2008-2010 pour la circulation des poissons migrateurs :  
**760 000 euros**



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.

[www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)



## Changeons de **point de vue** sur l'eau !

RIVIÈRES HOSTERBACH ET MUTTERBACH (57)

# Libération du Mutterbach en ligne Maginot aquatique

« Notre syndicat a pris conscience que les ouvrages construits entre 1935 et 1940 dans un but militaire, ce que l'on nomme la ligne Maginot aquatique, posaient soixante dix ans plus tard, des soucis écologiques et qu'il fallait envisager leur destruction pour redonner vie à la rivière.

Des seuils dans le lit des rivières ont créé des barrières aquatiques à l'avancée des lignes ennemies. Des barrages permettaient également de noyer la vallée en 36 heures sous plusieurs mètres d'eau. Ces obstacles ont transformé les petits cours d'eau de plaine comme le Mutterbach en une succession de plans d'eau statiques. Nous avons pris progressivement conscience des problèmes : réchauffement de l'eau, eutrophisation, frein à la circulation des poissons et perturbation de leur cycle biologique, engorgement, diminution de l'auto-épuration.

### UN EFFACEMENT STRATEGIQUE

La motivation initiale de ces seuils ayant disparu, la question de la restauration « naturelle » des cours d'eau s'est posée en terme d'effacement de 14 ouvrages défensifs pour libérer le lit des rivières, le Mutterbach et l'Hosterbach, et restaurer leur continuité écologique et leur biodiversité.

Il a fallu convaincre tous les acteurs, en particulier la commune voisine de Sarralbe qui craignait d'être inondée, certains riverains et pêcheurs qui redoutaient une perte de débit de l'eau et de surfaces piscicoles et de loisirs.

### LA LIBRE CIRCULATION RETROUVEE

Le Syndicat a entrepris les travaux fin 2009. Nous avons aménagé les seuils en les échantant, solution la mieux adaptée et la plus économique. Ceci a permis au cours d'eau de retrouver sa pente naturelle et, avec elle, de multiples fonctionnalités, dont un auto-curage du cours d'eau et la libre circulation des poissons. Très vite, le cours d'eau a retrouvé une dynamique et une énergie naturelle de régénération du lit et des berges. L'effacement des seuils fait partie d'un programme global de restauration du Mutterbach et de ses affluents. Depuis plus de dix ans, le syndicat travaille à l'amélioration de la qualité de vie de la rivière avec des tranches successives de renaturation et de plantations d'essences buissonnantes et arbustes.



© Dominique Fréchin / AERM

« Nous avons rendu la rivière à sa situation initiale pour notre sécurité et son bien être. Un résultat qui se remarque car en moins d'un an le cours d'eau a retrouvé son cheminement naturel et de multiples fonctionnalités. »

### Bernard CLAVE,

Président du Syndicat intercommunal pour la mise en valeur des étangs de la région de Puttrelange-aux-Lacs (Moselle)

Un suivi écologique est mis en place avec l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema) pour mesurer l'efficacité de nos actions. Des mesures complémentaires peuvent être étudiées pour satisfaire les usagers de la rivière. D'ores et déjà, la rivière retrouvée séduit la population. Nous avons tenu à planter des arbres tout autour pour le plaisir des yeux et assurer une sécurité vis à vis des inondations. Dans un cadre de verdure reconstitué s'écoule désormais une rivière pacifique et joyeuse. »

Hosterbach et Mutterbach, affluent de l'Albe : **3,7 et 21,8 km de long**  
Bassin versant de l'Albe : **407 km<sup>2</sup>**  
14 ouvrages de la ligne Maginot aquatique : **9 sur l'Hosterbach et 5 sur le Mutterbach**  
Montant des travaux de renaturation : **353 000 euros dont 156 200 euros ht** pour la restauration de la continuité écologique, les seuils.  
Partenaires financiers: **Agence de l'eau Rhin-Meuse, Conseil général de Moselle**





## Changeons de **point de vue** sur l'eau !

RIVIÈRE ROANNE (19)

# La reconquête de la continuité écologique de la Roanne

A 15 km en amont de Brive-la-Gaillarde, la Roanne, rivière de première catégorie piscicole, rejoint la Corrèze. Son bassin versant offre un fort potentiel de recolonisation par les saumons. Mais son cours présentait des difficultés pour la migration des poissons : son bon potentiel énergétique a favorisé au fil du temps l'installation de moulins qui ont actuellement une vocation de microcentrales et surtout d'agrément. Une vingtaine de km de rivière sont rendus à cette migration.

### DIX ANS POUR RECONQUÉRIR LA RIVIÈRE

« Notre bourg, au confluent de 3 rivières, la Roanne, la Vienne et le Roannet, est très concerné par la problématique de l'eau à tous les niveaux.

Cette opération a permis la création d'une passe à bassins dans le bourg. Elle présente d'autres facettes comme l'arasement du barrage le plus en aval dit de Sainte Marie concernant 7 propriétaires. Au moulin du pré, utilisé pour la production et l'usage personnel d'électricité, une rampe à ralentisseurs a été réalisée et complétée par un bassin et un pré-barrage échancré...

Dix ans, beaucoup de persévérance, d'énergie et de concertation ont été nécessaires pour rouvrir la Roanne à la migration des poissons. Mais les résultats sont là : 20 km de rivière reconquis et des réalisations reproductibles et riches d'enseignements pour les élus, les techniciens et les propriétaires de moulins.

### UNE DIVERSITÉ D'ACTIONS ET D'ACTEURS

Préservation de frayères, effacement d'ouvrages, ouverture périodique de barrages... tout peut être envisagé à condition d'un partenariat efficace : État, Agence de l'eau Adour-Garonne, Onema, Conseil général de la Corrèze, techniciens, association des riverains (ARCA) et bien sûr élus... ont œuvré ensemble.

Nous avons tiré de cette expérience des facteurs de réussite :

- intervention graduelle de l'Etat vis-à-vis des propriétaires riverains par des rappels à la loi précédant des mises en demeure patientes ;

- existence d'un maître d'ouvrage associatif acceptant de porter les études préalables collectives pour le compte des propriétaires et de procéder aux choix techniques, à la sélection des entreprises compétentes et à la réception des travaux ;



**Christian DERACHINOIS,**  
maire de Lanteuil (Corrèze)

- mise en place d'un lieu de concertation sous l'égide d'une collectivité ;
- implication anticipée des financeurs donnant de la visibilité au projet.

Nous pouvons aussi témoigner que les préconisations du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) du bassin Adour-Garonne ou du Grenelle de l'Environnement peuvent être mises en application.

### GARANTIR LA RÉOUVERTURE DANS LA DURÉE

Il ne suffit pas de construire un ouvrage, il faut le gérer ensuite. Nous devons continuer à agir sur la rivière et son bassin versant : entretenir régulièrement le cours d'eau et les passes à poissons, réhabiliter les habitats des poissons en parallèle aux repeuplements...

Conseils et accompagnement sont souvent attendus. Arrêtés « règlements d'eau », charte de bonne gestion des ouvrages, travail sur la continuité sédimentaire, l'amélioration de l'information transmise aux acquéreurs de moulins par les notaires et gestionnaires de biens... le travail continue collectivement. »

La Roanne, affluent de la Corrèze

Bassin versant : **100 km<sup>2</sup>**

**20 km** ré-ouverts à la migration des poissons

Etude préalable collective : **44 000 euros TTC**

Montant des travaux : **entre 20 000 et 46 000 euros TTC** par aménagement



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.

[www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)



## Changeons de **point de vue** sur l'eau !

RIVIÈRE ARAIZE (49)

### Un programme d'effacement des seuils pour améliorer la qualité de l'Araize

Sur la rivière Araize, un affluent de l'Oudon, des seuils ont été construits dans les années 1970. Leur présence crée de nombreux biefs et perturbe la qualité de l'eau. Face à ce constat, le Syndicat de bassin de l'Oudon sud a engagé en 2007 un programme d'action pour aménager ces seuils. Pour financer les travaux il a signé, avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, un contrat de restauration entretien dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) de l'Oudon. Eugène Perrault, son président témoigne...

« Ce cours d'eau a connu par le passé des lourds travaux d'aménagements hydrauliques, d'élargissement du lit et de reprofilage des berges qui ont eu pour conséquence un abaissement de la hauteur d'eau. De ce fait, pour maintenir un niveau d'eau suffisant pour la pratique de la pêche, de nombreux seuils ont été construits. Ces derniers cloisonnent l'Araize en de nombreux biefs. La qualité du milieu s'est fortement dégradée. Le maintien d'une eau stagnante favorise le phénomène d'eutrophisation dont la conséquence principale est la présence d'algues en période estivale.

#### UNE SUPPRESSION DES SEUILS EN CONCERTATION AVEC LES RIVERAINS

Le diagnostic dressé en 2007, préalable aux travaux, a permis d'engager un dialogue avec les élus, les délégués des syndicats de rivière et les exploitants riverains. La commission du sous-bassin de l'Araize a travaillé sur des scénarios : l'abaissement des clapets de la totalité des seuils identifiés, l'abaissement partiel. Malgré les craintes exprimées par les riverains quant à la baisse du niveau en période estivale, le projet n'a pas suscité de réactions trop vives. Au final nous avons décidé la suppression progressive de deux tiers des seuils.

#### UN LIT MINEUR RESTAURÉ ET UNE CHARTE DE GESTION POUR LES OUVRAGES MAINTENUS

Des aménagements complémentaires accompagnent la suppression des seuils : déflecteurs, épis, mini seuils, radiers qui ont pour but de rehausser la lame d'eau là où le besoin s'en fait sentir, en particulier sur les tronçons où la largeur du lit peut faire craindre des risques d'assecs.



« Le diagnostic préalable aux travaux a permis d'engager un dialogue avec les élus, les délégués des syndicats de rivière et les exploitants riverains. »

**Eugène PERRAULT,**

Président du Syndicat de bassin de l'Oudon sud (Maine et Loire)

Notre objectif est de permettre à la rivière de retrouver ses caractéristiques d'écoulement naturelles, de faciliter la libre circulation des poissons et de favoriser la diversité des habitats. Notre syndicat est aussi cosignataire avec les syndicats de bassin de l'Oudon et les fédérations de pêche du Maine-et-Loire et de la Mayenne de la charte de gestion des 250 ouvrages de vannage du bassin de l'Oudon. Cette charte recommandée par le Sage Oudon doit permettre une gestion des seuils compatible avec les objectifs de la directive européenne sur l'eau d'atteinte du bon état des eaux d'ici 2015, notamment pour faciliter une meilleure circulation piscicole. Cette charte concerne en particulier les seuils qui ne peuvent être effacés. »

Araize, affluent de l'Oudon : **32 km de long**

Bassin versant : **92 km<sup>2</sup>**

**33 ouvrages équipés de clapets métalliques** - largeur moyenne trois mètres - hauteur de 1 à 1,80 m, un ouvrage doté d'un seuil fixe

Contrat entretien restauration 2008- 2012

Montant des travaux : **240 000 euros ht**

Partenaires : **Agence de l'eau Loire-Bretagne, Conseil général du Maine-et-Loire, Conseil régional des Pays de La Loire.**



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.

[www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)





## Changeons de **point de vue** sur l'eau !

RIVIÈRE SAUSSERON (95)

# La truite fario, indicatrice de la reconquête écologique

« Dès le début des années 90, nous avons ressenti le besoin de changer de regard sur le Sausseron. Grâce à la politique « contrats de bassin » du Conseil régional d'Ile de France cofinancés par l'Agence de l'eau Seine Normandie et le Conseil général du Val d'Oise nous avons pu travailler avec le Syndicat d'étude et de réalisation du bassin, le Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des eaux usées sans oublier les 16 communes maîtres d'ouvrage.

### UN MILIEU VIVANT EN DANGER

La qualité du Sausseron s'est détériorée suite à l'intensification de l'agriculture et aux travaux d'hydraulique des années 70 entrepris par le SIAAVS. Il y avait aussi une industrie agroalimentaire qui, pendant trois décennies, a rejeté en plein milieu du cours d'eau. L'alerte a été donnée en 1992 avec une première étude globale du bassin versant et de la rivière.

La truite Fario, espèce représentative des petits cours d'eau de tête de bassin, a été choisie comme indicateur de la reconquête de la qualité de la rivière

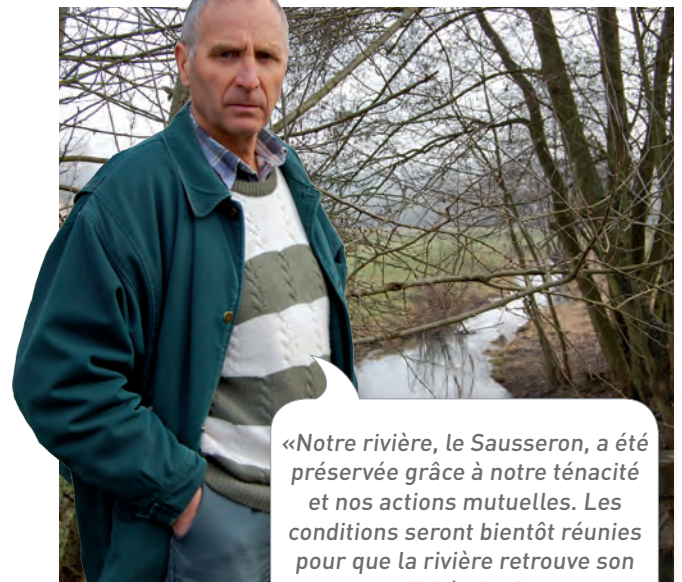
### DEUX CONTRATS DE BASSIN POUR BIEN COMPRENDRE ET AGIR GLOBALEMENT

Lors du premier contrat, nous avons choisi d'agir en priorité sur les matières en suspension, les phosphates et l'ammonium. Des programmes d'actions ont été lancés en 1998 : maîtrise du ruissellement des terres agricoles, plantation de haies, assainissement des eaux usées domestiques et industrielles et entretien léger de la rivière avec une surveillance accrue.



En 2004, le second contrat a mis l'accent sur le renforcement des actions auprès des agriculteurs et sur une étude du potentiel piscicole. On a recensé 60 ouvrages qui entravent la circulation de la Truite Fario dont 18 infranchissables. 16 sont aujourd'hui aménagés.

Ces aménagements et la bonne qualité de l'eau retrouvée permettent aux poissons d'accéder plus facilement aux zones de nourrissage en aval et de ponte en amont.



« Notre rivière, le Sausseron, a été préservée grâce à notre ténacité et nos actions mutuelles. Les conditions seront bientôt réunies pour que la rivière retrouve son potentiel écologique. »

### Claude CHEVALIER,

Président du Syndicat intercommunal pour l'aménagement et l'assainissement de la Vallée du Sausseron (SIAAVS) (Val d'Oise)

### DES PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES

Un troisième contrat de bassin va permettre de continuer la renaturation du Sausseron. D'autres obstacles à la migration vont être aménagés. Le contrat intégrera la lutte contre les inondations. Nous allons aussi poursuivre l'animation auprès des agriculteurs et renforcer l'implantation de haies pour réduire les pollutions diffuses. Enfin la mise aux normes de l'assainissement sera poursuivie.

Les travaux sur le Sausseron seront réalisés, comme prévu, à l'automne 2012. Cette démarche de changement est longue. Remettre en cause une politique et entamer une nouvelle, cela demande du temps mais nous sommes très attachés à notre rivière. »

Le Sausseron et ses affluents : **48 km linéaire**

Bassin Versant du Sausseron : 120 km<sup>2</sup>

**16 Communes, 8 000 habitants**

**16 ouvrages aménagés** pour restaurer la circulation des poissons

Montant des travaux de restauration : **261 000 euros ht**



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.

[www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)



## Changeons de **point de vue** sur l'eau !

RIVIÈRE HERMANCE (74 ET CANTON DE GENÈVE)

### Quand la rivière reprend un «cours» naturel...

Canalisée depuis les années 60, l'Hermance, petite rivière franco-suisse, était fortement dégradée. Pour autant, les aménagements réalisés ne répondaient pas au besoin de protection des personnes et des biens contre les inondations.

Depuis 2006, le Syndicat mixte des affluents du sud-ouest lémanique (SYMASOL) a engagé la renaturation de près de 2,5 km de rivière. Son président, Jean Neury, témoigne...

#### **UNE RIVIÈRE CANALISÉE POUR LUTTER CONTRE LES INONDATIONS**

« L'Hermance est une petite rivière qui marque la frontière franco-suisse, à mi-chemin entre Genève et Thonon. Sur ce bassin assez plat, avec un niveau d'eau généralement bas, la rivière connaît des cycles torrentiels avec pour conséquences des crues et des inondations.

C'est pourquoi, dans les années 60, on a recalibré une grande partie de son cours. Plus rectiligne, canalisée et bétonnée, l'Hermance a perdu ses qualités environnementales et paysagères et s'est fortement dégradée, pour un bénéfice tout relatif, les inondations ayant perduré.

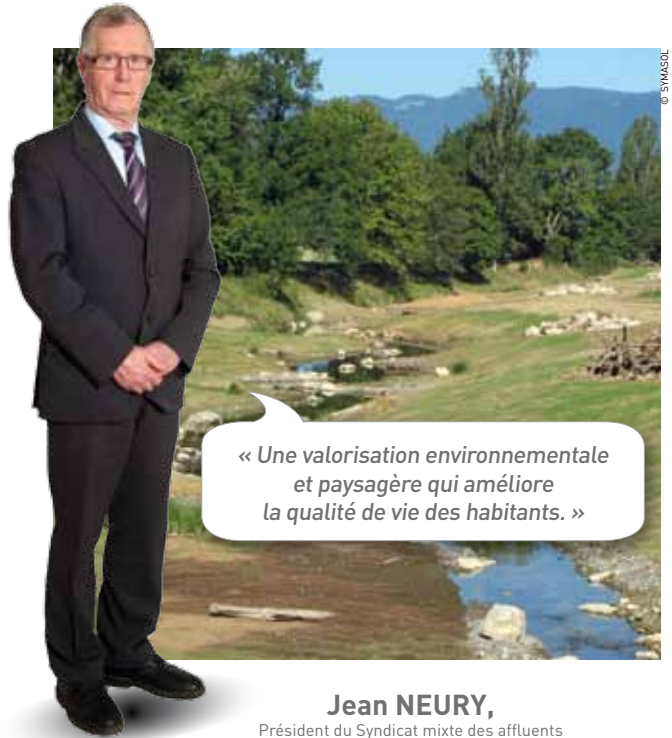
Dans le cadre de notre contrat de rivières, nous avons décidé, en accord avec nos partenaires suisses de renaturer la rivière, autrement dit de lui rendre son fonctionnement naturel.

#### **CRÉER DES MÉANDRES, DIVERSIFIER LES HABITATS, VÉGÉTALISER LES RIVES...**

Entre 2008 et 2011, nous avons programmé 3 opérations, financées notamment avec l'aide de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse. Dans sa traversée de Veigy, sur 1,3 km, le cours s'apparentait à une grosse canalisation en béton. Les structures en béton ont été démantelées, des méandres recréés. On a supprimé des obstacles à la migration piscicole et installé des passes à poissons et des caches, revégétalisé les rives, créé un cheminement piétonnier et des passerelles... Et pour réduire le risque d'inondation, deux bassins de rétention ont été aménagés en amont sur des terrains naturels.

Un autre tronçon frontalier, entre les ponts Neuf et des Golettes, a été élargi et reméandré pour retrouver la sinuosité et la dynamique d'origine.

Enfin, nous allons réaménager l'embouchure de la rivière, à la hauteur du Léman. Pour cela, côté Suisse, une station d'épuration a été supprimée, ses eaux usées sont traitées désormais en France. Ce projet, qui va notamment recréer une zone humide et un bras de surverse, bénéficiera du concours du canton de Genève pour la réhabilitation d'une roselière dans le delta.



« Une valorisation environnementale et paysagère qui améliore la qualité de vie des habitants. »

**Jean NEURY,**

Président du Syndicat mixte des affluents du sud-ouest lémanique, maire de Veigy-Foncenex (Haute-Savoie)

#### **LE RETOUR DES OISEAUX, DES POISSONS, DES PROMENEURS...**

Les bénéfices de ces opérations sont palpables. On voit revenir à Veigy des aigrettes, des canards, des hérons... Beaucoup de petits poissons sont de retour, ce que devrait nous confirmer, chiffres à l'appui, l'étude piscicole que nous lancerons mi 2011.

Sur le plan paysager et de la qualité de vie, le résultat est également très net : la rivière est un lieu de promenade et les aménagements, qui suscitaient chez certains scepticisme et même craintes, sont très appréciés. Les excellentes relations avec nos amis Suisses ont beaucoup contribué à la réussite de ces opérations, assez exemplaires par les techniques mises en œuvre et l'importance du linéaire renaturé. »

Hermance : **14,5 km de long** dont **6,5** de parcours frontalier franco-suisse  
Bassin versant : **42,5 km<sup>2</sup>** dont **37 en France - 12 communes**  
dont **4 en Suisse**  
Portions renaturées : **2,5 km**  
Montant des travaux : **1,6 Millions d'euros ht** (hors roselière)



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.

[www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)



## Changeons de **point de vue** sur l'eau !

RIVIÈRE KILIENNE (62)

### Un nouveau départ pour la Kilienne

« Les paysages de la vallée de l'Authie ne manquent pas de charme. L'eau qui a guidé l'implantation de l'homme dans cette vallée n'est pas sans attrait. Mais la qualité de la rivière s'altère en raison de nombreux aménagements hydrauliques perturbant la migration des poissons. Retrouver une rivière vivante contribue à notre cadre de vie et au développement touristique de nos communes : pêche, activités nautiques, randonnées... C'est ce qui a été fait sur la Kilienne, un affluent de l'Authie. Une première, avec je l'espère des lendemains, qui montrent que nous pouvons trouver ensemble les solutions de reconquête adaptées à nos territoires. »



« La continuité écologique participe à l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux et elle valorise nos territoires. »

**Henri DEJONGHE**

Maire d'Auxi-le-Château,  
conseiller général du Pas-de-Calais

#### OBJECTIF : REMETTRE LA RIVIÈRE DANS SON ÉTAT NATUREL

Sur cet affluent de l'Authie la Fédération de pêche du Pas-de-Calais s'est mobilisée en concertation avec les élus, les agriculteurs et les riverains. Elle a pris la maîtrise d'ouvrage pour effacer le barrage des treize Saules à Pas-en-Artois.

Avant d'entreprendre les travaux, les élus, les propriétaires et les associations de pêche ont étudié la faisabilité de ce projet de rétablissement de la continuité écologique.

L'arasement de l'ouvrage s'est accompagné de gros travaux comme la mise en place d'un dispositif de filtration des particules lors du démantèlement, l'évacuation des gravats et la réfection des talus.



Il a été réalisé rapidement, grâce à une procédure simplifiée opérée par l'administration. L'ouvrage en mauvais état menaçait de s'écrouler, comme c'est le cas en de nombreux endroits dans le département.

#### UN AN APRÈS L'ARASEMENT DU BARRAGE, LA KILIENNE REVIT

Avec le retour à un niveau d'eau « naturel » de 20 cm, les graviers réapparaissent au fond de la rivière (radiers). Les truites s'en sont servies l'hiver dernier pour pondre leurs œufs, et au total, pas moins de six pontes ont été observées.

Afin de vérifier scientifiquement l'intérêt de cette opération pour la qualité de l'eau et pour les poissons, les techniciens de la fédération de pêche suivent les frayères et réalisent des pêches électriques...

#### LES RÉSULTATS SONT SANS APPEL !

La Kilienne a une excellente capacité à se régénérer. Elle retrouve un fonctionnement naturel. Nous avons maintenant une vaste zone de reproduction salmonicole très efficace. La population de truites fario a augmenté significativement : 59 truitelles en 2010 contre 16 en 2009. La pêche électrique de 2009 a été effectuée quelques mois après l'ouverture du barrage. Il y a fort à parier qu'une pêche dans le bief du barrage fermé aurait mis en évidence la quasi absence de truitelles.

Grâce à la réalisation d'aménagements pour diversifier les écoulements, les habitats favorables à la croissance des truites se développent : on a vu 6 truites âgées de plus d'un an sur la zone en 2010 alors qu'il n'y en avait pas en 2009.

L'effet bénéfique de l'opération se confirme sur d'autres secteurs. A environ 150 m en aval de l'ancien barrage, le nombre de truitelles a été multiplié par 4 en 1 an.

La rivière continue à « travailler ». Gageons que quand elle aura atteint son point d'équilibre la vie aura repris tous ses droits dans la Kilienne.

L'Authie : **95 km de long**

La Kilienne : **10 km de long**

Barrage des treize saules : **plus de 2 mètres de haut**

Montant des travaux avec le suivi-évaluation : **16 834 euros TTC**

Partenaires financiers : Agence de l'eau Artois Picardie, Conseil régional Nord- Pas de Calais, Fédération Nationale de la pêche et fédération 62



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.

[www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)



## Changeons de **point de vue** sur l'eau !

RIVIÈRE LA VEZOUE (54)

### Veuzoue restaurée, inondations enravées

Se préoccuper des inondations tout en valorisant le cours d'eau, telle est la conviction de la Communauté de communes du Lunévillois présidée par Laurent de Gouvion Saint Cyr. La démarche, soutenue par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et l'Etat, a permis de concilier la création d'un champ d'expansion de crue dans la traversée de Lunéville et la reconquête d'un milieu artificialisé. Six ans plus tard, la Veuzoue n'est plus source d'inquiétude et offre un nouveau logis au brochet. Rencontre.

« Il nous fallait agir contre les inondations. La crue historique de la Veuzoue dans sa traversée de Lunéville, en 1998, avait surpris à la fois par les niveaux exceptionnels atteints (débit instantané à 203 m<sup>3</sup>/s contre un débit moyen de 4,47 m<sup>3</sup>/s) et les dégâts considérables engendrés. Cet événement fut le point de départ de notre réflexion. Des solutions devaient être trouvées pour protéger les habitants.

#### UNE VOLONTÉ AFFIRMÉE DE FAIRE AUTREMENT

Même si le concept de renaturation était encore peu développé, mes prédécesseurs avaient conscience de la nécessité de faire autrement. C'est pourquoi ils n'ont pas voulu s'intéresser uniquement à l'angle hydraulique. Ils ont considéré la rivière comme un axe de vie. Les travaux ont consisté à combiner des mesures de réduction des risques d'inondation et d'érosion avec des actions de remise en état des berges et de restauration des fonctionnalités biologiques de la rivière. Deux actions volontairement imbriquées pour aboutir à des aménagements durables et répondant aux objectifs de bon état. Cette démarche était d'autant plus importante que les facteurs d'aggravation des inondations à Lunéville résultaient en partie de dégradations passées (rectification, recalibrage).

Le lit de la rivière a donc été élargi sur près d'un kilomètre, créant une véritable zone d'expansion de crues.

5 000 camions ont évacué 60 000 m<sup>3</sup> de terre. Les nouveaux chenaux de crues ont très vite joué leur rôle avec une baisse de 20 à 60 cm du niveau d'eau dans Lunéville.

#### RESTITUER LA NATURE EN MILIEU URBAIN

Nous sommes plus intervenus sur l'environnement du cours d'eau que sur le cours d'eau lui-même. Les aménagements réalisés ont permis de créer une succession de milieux humides propices au développement d'une flore et d'une faune diversifiées. Il était important pour nous de redonner sa place à la nature, même dans une traversée urbaine, et de permettre ainsi à la Veuzoue de jouer un rôle naturel



« Pour gérer les inondations, nous avons eu la volonté de faire autrement. Appréhender la rivière comme un axe de vie qui a un véritable rôle à jouer. »

#### Laurent DE GOUVION SAINT CYR,

Président de la communauté de communes du Lunévillois (Meurthe et Moselle)

d'épuration des eaux. En limitant la hauteur des berges nous avons reconstitué un habitat favorable au frai du brochet et, plus globalement, augmenté le potentiel biologique. Les berges ont été protégées en techniques végétales. 30 000 boutures ont été plantées.

La population a été associée. Une réunion publique a été organisée pour présenter les travaux. Des articles dans la presse locale et municipale ont été publiés régulièrement.

#### POURUIVRE CETTE DYNAMIQUE EN FAVEUR DES RIVIÈRES

La Veuzoue offre aujourd'hui un nouveau visage. Elle n'est plus synonyme d'inquiétude pour les Lunévillois mais un espace de découverte de la nature offert aux promeneurs. Notre initiative a été lauréate d'un trophée de l'eau. Il ne s'agit pas d'un aboutissement mais d'un encouragement. Nous préparons un autre chantier de même envergure sur la Meurthe. »

La Veuzoue, affluent de la Meurthe : **75 km de long**  
Communauté de communes du Lunévillois : **14 communes, 27 900 habitants**  
Montant des travaux : **1,4 million d'euros ht**



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.

[www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr)